

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 2 octobre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018**

-----

**2018 DU 194 -1** Appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris » - 198 rue d'Aubervilliers (19e) –  
Projet Ilot fertile – Modification du protocole de transfert de droit.

**M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteur**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses article L. 122-1-V et R. 122-7-I ;

Vu la délibération 2017 DU 34 du Conseil de Paris des 30, 31 janvier et 1er février 2017 relative à la désignation du lauréat APUI sur le site du Triangle-Eole Evangile (19e), au principe de déclassement, au protocole de vente et à l'autorisation de dépôt des autorisations d'urbanisme ;

Vu l'avis du Service Local des Domaines du 28 août 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du Patrimoine du 29 août 2018 ;

Vu le projet d'avenant au protocole annexé au présent projet de délibération ;

Vu le projet en délibération en date du 11 septembre 2018 par lequel Mme la Maire de Paris propose de l'autoriser à signer un avenant au protocole de cession de terrain et sollicite l'avis du Conseil de Paris sur le dossier présentant le projet ;

Vu l'avis du Conseil du 19ème arrondissement en date du 12 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-Louis MISSIKA au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec la société LINKCITY, ou toute personne morale s'y substituant avec l'accord de la Maire de Paris (dans le respect des règles fixées à l'article 3.1 de l'additif au règlement - phase 3 Offre finale de l'appel à projets urbains innovants), un avenant au protocole de vente, dont les caractéristiques principales et essentielles sont précisées dans le projet ci-annexé.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**